

Éduquer, protéger, soigner... Devenons-nous maltraitants ?



© visuel - Olivier Passieux 2016 ; graphisme - Magali Goubert & Roddy Laroché

Éduquer, protéger, soigner... Devenons-nous maltraitant ?

La Haute Autorité de Santé (HAS) désigne par maltraitance des « abus sexuels, physiques, émotionnels ou négligences physiques et émotionnelles » (HAS, 2014). Quelques points consensuels semblent émerger : nécessité de repenser et de réadapter l'approche face à chaque situation ; ne pas rester isolé et s'appuyer sur une équipe pluridisciplinaire, fondée sur des représentations pluri-factorielles des cas ; affinement et élargissement des concepts liés à la maltraitance (prise en compte de la négligence, des violences conjugales, des effets sur les fratries,...) ; travail de différenciation et de complémentarité entre soins psychiques et protection sociale ou judiciaire.

Dans leur bilan de la loi du 5 mars 2007, Muguette Dini et Michelle Meunier (2013) indiquent des disparités territoriales, un manque de coopération entre les acteurs de la protection de l'enfance, la rupture des parcours, notamment l'accompagnement des jeunes sortis de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance), ainsi qu'un déficit d'évaluations pertinentes des politiques et dispositifs mis en place pour les affiner. La loi du 14 mars 2016 propose des pistes d'améliorations des dispositifs de prévention, de repérage et de prise en charge. Cependant au sein de ces institutions, nombreux sont les professionnels qui ne se reconnaissent plus dans leurs propres pratiques, face à des adolescents issus de milieux chaotiques et violents: devenons-nous maltraitants ?

Sur le plan éducatif, certains enfants victimes de maltraitance, suivis à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) deviennent auteurs d'infractions pénales, et passent alors à la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Dans des missions respectives "civil" et "pénal" souvent clivées, comment l'articulation du travail de ces deux institutions pourrait enrayer ce glissement souvent réputé implacable ?

Sur le plan thérapeutique, l'inflation des demandes adressées à la psychiatrie brouille la frontière entre sa légitimité et son devoir de soin ; avec une forte hétérogénéité dans la répartition des moyens, à l'origine d'une inégalité dans l'accès aux soins.

Pour les jeunes, ces discontinuités, carences et incohérences entrent dramatiquement en écho avec les ruptures successives qu'ils ont connues. Cette « double peine » nourrit une défiance envers la société qui les pousse vers les marges.

Dini M & Meunier M., Rapport d'information de Mmes Muguette DINI et Michelle MEUNIER, fait au nom de la commission des affaires sociales n° 655 (2013-2014).

Haute Autorité de Santé, Maltraitance chez l'enfant : repérage et conduite à tenir, rapport d'élaboration, oct. 2014.

LOI n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant

Intervenants

Lionel BAGLIN, Rachid BENZINE, Emmanuelle BERCOT, David COHEN, Maurice CORCOS, Alicia EL RAMLY, Gérard FRIEDLANDER, Pascal LAMARA, Catherine LENZI, Martine DE MAXIMY, Christine N'DOYE, Marie-Aude PIOT, Marion ROBIN, Christophe SALORT, Alexandra de SEGUIN, Benoit SERVANT, Dominique SIMON, Stéphane WEILER

Organisation

Équipe des Transitions Adolescentes et de Prévention des Exclusions (ÉTAPE), Paris

Institut Mutualiste Montsouris (IMM), Paris

Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la jeunesse IDF/Outre-mer (PJJ), Paris

Agence régionale de la santé IDF (ARS), Paris

Faculté de Médecine Paris Descartes (Paris V), Paris

Public

Ce colloque est ouvert à tous. Il s'adresse tout particulièrement à l'ensemble des soignants en psychiatrie, des professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et de l'Education Nationale, ainsi qu'aux étudiants.

Lieu

Institut Mutualiste Montsouris, 42 boulevard Jourdan, Paris 14^{ème}

Salle de Conférence, Hall d'accueil - RER B Cité Universitaire - Métro Ligne 4 : Station Porte d'Orléans - Tram Montsouris

Comité scientifique

M.-A. PIOT, L.BAGLIN, J.-C. MACCOTTA, M. ROBIN, M. CORCOS, R. BESSIS, P. VOTADORO.

Comité d'organisation

M.-A. PIOT, L. BAGLIN, M. ROBIN, J.C. MACCOTTA, A. AUBRIÈRE, L. MARAULT, R. LAROCHE, M. GOUBERT, F. SUTTY, R. BESSIS, P. VOTADORO

Éduquer, protéger, soigner... Devenons-nous maltraitant ?

Programme

JEUDI 30 MARS

8h30 - Accueil du public

9h - Ouverture des journées

Dominique SIMON, *Directeur Interrégional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Ile de France Outre-mer, Paris*

Maurice CORCOS, *Professeur de psychiatrie, Chef de service du département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte, Institut Mutualiste Montsouris, Paris*

10h - Introduction de la notion de maltraitance

Marie-Aude PIOT, *Psychiatre, Praticien Hospitalo-Universitaire, université Paris Descartes, Inserm U1178, Institut Mutualiste Montsouris, Paris*

10h30 - Paroles de patient

Marion ROBIN, *Psychiatre, Responsable Unité de crise, Institut Mutualiste Montsouris, Paris*

Sophia BOUDINE, *Psychologue, Aide Sociale à l'Enfance, Paris 19^{ème}*

--- 11h10 - Pause ---

11h20 - De victime à auteur, du civil au pénal : de quelles transitions parlons-nous ?

Pascal LAMARA, *Chef de service, Aide Sociale à l'Enfance, Paris 19^{ème}*

Martine DE MAXIMY, *Magistrate honoraire (Juge des enfants), Paris*

Christophe SALORT, *Procureur et Chef de la division du parquet des mineurs du tribunal, Bobigny.*

>> *Modérateur : Lionel BAGLIN, Chef de service éducatif, ÉTAPE, Paris*

--- 13h - Déjeuner libre ---

14h30-17h - Du « cure » au « care » : entre légitimité et responsabilité

Pr David COHEN, *Professeur de psychiatrie, Chef de service du service de pédopsychiatrie, Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière, CNRS UMR 7222 Institut des Systèmes Intelligents et Robotiques, Paris*

Stephane WEILER *Psychologue, association France Terre d'Asile, Seine-Saint-Denis*

Alicia EL RAMLY, *Assistante sociale, Croix-Rouge Française, Hôpital d'Enfants, Margency, Val d'Oise*

Christine N'DOYE, *ex-Responsable Coordinatrice de « classe relais », collègue Gustave Flaubert, Paris 13^{ème}*

>> *Modérateur : Alexandra DE SEGUIN, Psychiatre des hôpitaux, 6^{ème} secteur de l'EPS Barthélémy Durand, Essonne - SESSAD de Clairval à Sainte-Geneviève-des-Bois, Essonne - membre d'Utopsy et du Collectif des 39*



Éduquer, protéger, soigner... Devenons-nous maltraitant ?

VENDREDI 31 MARS

8h30 - Accueil du public

9h - Ouverture de la journée

Gérard FRIEDLANDER, *Professeur de physiologie, Doyen de la faculté de médecine Paris Descartes, Paris*

9h30 - La tête haute, Emmanuelle BERCOT

Projection d'un extrait de film

Interview de la réalisatrice Emmanuelle Bercot

Echange avec la salle.

>> *Modérateur : L'équipe d'ÉTAPE, Paris*

--10H30 - Pause ---

10h15 - Recherches et réflexions

Marion ROBIN, *Psychiatre, Responsable Unité de crise, Institut Mutualiste Montsouris*

Catherine LENZI, *Sociologue, Directrice du pôle de recherche, enseignement Supérieur et International, Institut Régional et Européen des Métiers de l'Intervention Sociale, Rhone-Alpes*

>> *Modérateur : Benoit SERVANT, Psychiatre, Chef de service hôpital de jour soins études, Clinique Georges Heuyer, Paris - Psychanalyste SPP, Suresnes*

12h10-13h : Ouvertures sur les questions de frontières, radicales ?

Rachid BENZINE (*sous réserve*), *Islamologue, Politologue, Enseignant à l'Institut d'Études Politiques, Aix-En-Provence*

>> *Modérateur : Pablo VODATORO, Psychiatre, Institut Mutualiste Montsouris, Docteur en psychologie, Chercheur associé au CRPMS Paris VII*



Éduquer, protéger, soigner... Devenons-nous maltraitant ?

Bulletin d'inscription

Renseignements : lucile.marault@etape.info / 01.53.42.36.15

Retourner ce bulletin d'inscription complété et accompagné de votre règlement à l'ordre de :

Association A.R.E.A. (Accueil et Rencontre de l'Enfant et de l'Adolescent)

à l'adresse suivante :

ÉTAPE
Inscription colloque
14 rue Froment
75011 PARIS

Vos coordonnées

Merci d'indiquer une adresse mail afin de recevoir confirmation de votre inscription.

E-mail (obligatoire) :

M. Mme Mlle

Nom :

Prénom :

Profession :

Service :

Adresse :

Téléphone :

Journée(s) de présence

- Jeudi 30 mars
- Vendredi 31 mars

Tarifs

20 € les 2 jours / 13 € le jeudi / 7 € le vendredi

Tarif réduit pour les étudiants : 10 € les 2 jours / 7 € le jeudi / 3 € le vendredi (joindre au bulletin la photocopie de votre carte étudiante ou de votre certificat de scolarité)

Gratuit pour les professionnels PJJ à concurrence du nombre de places disponibles (joindre au bulletin la photocopie de votre carte professionnelle).

La facture acquittée et l'attestation de présence seront disponibles sur place le jour du colloque.